

La création des entreprises au milieu des diplômés de l'enseignement supérieur

Hamidi youcef, Maitre de conférence -classe A, Université de Médéa Hamidiyoucef64@yahoo.fr
DJAIDER HASSANE, Enseignant à l'Université de Médéa, Djaid64@yahoo.fr

Résumé :

La création d'entreprise est inévitablement l'association d'un projet économique et social à un individu. Mais de point de vue entrepreneuriale, une des conditions nécessaire pour la création et surtout pour la réussite d'une entreprise est que le savoir faire, les capacités ou les qualifications de l'individu soient compatibles avec le domaine de l'activité de l'entreprise a créée.

Dans le cadre du dispositif ANSEJ¹, la réponse à la question suivante est restée souvent sans suite : Existe-t-il ou non une relation entre les spécialités des promoteurs² diplômés de l'enseignement supérieur et les domaines d'activité des entreprises créées par ces derniers?

C'est pourquoi, une étude dans ce cadre étant à entreprendre, et on a essayé de répondre à cette question par l'utilisation des outils statistiques et ce, à travers l'étude d'un échantillon constitué de 302 diplômés ayant procédé au passage à l'acte de création d'entreprise dans le cadre du dispositif ANSEJ.

ملخص

إن في الواقع إنشاء مؤسسة هي عبارة عن تلائم و ترابط مشروع اقتصادي مع شخصية الفرد المقاول. و من الناحية الاقتصادية، فإن الشرط الأساسي و الضروري لإنشاء و خاصة لنجاح مؤسسة ما، هو أن تكون القدرات و خاصة المؤهلات الشخصية تتلاءم مع نوع نشاط المؤسسة المنشئة.

إن في إطار جهاز أنساج ANSEJ الجواب علي السؤال التالي بقية بدون جواب: هل توجد هناك علاقة بين شهادة المنشئين خريجي مؤسسات التعليم العالي و نوع النشاط للمؤسسات المنشئ في إطار جهاز أنساج؟

و لهذا كان من الضروري القيام بدراسة علمية تمكنا من الجواب على السؤال السابق و هذا باستعمال بعض التقنيات الإحصائية و هذا من خلال دراسة عينة تتكون من 302 جامعي دخلوا في مرحلة البدء في تطبيق قرار إنشاء مؤسسات على مستوى وكالة أنساج.

Mots-clés : Entrepreneuriat, diplômés universitaires, domaine d'activité, corrélation, test, méthodes statistiques

Introduction

L'entrepreneur est devenu un enjeu majeur pour l'ensemble des pays. En effet, la faiblesse des entreprises et administrations publiques et privées existantes à générer des emplois en nombre suffisant et en adéquation avec la demande existante, a amplement justifié l'intérêt croissant que portent beaucoup pays à la création de nouvelles entreprises par les individus.

Et c'est dans ce cadre, que depuis 1996, l'entrepreneur est revenu en force en Algérie, et un intérêt particulier lui a été accordé par l'établissement d'une législative très avantageuse et favorable³.

En effet, les structures d'appui à la création d'entreprises se sont multipliées depuis cette année 1996 par la création de :

- 1- l'Agence de Promotion de Soutien et du Suivi des Investissement (APSSI)
- 2- L'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ)
- 3- L'Agence Nationale de Gestion de Micro Crédit (ANGEM)
- 4- La Caisse Nationale d'Allocation Chômage (CNAC)

Seulement, on constate, dans la réalité, un faible nombre des diplômés universitaires ayant procédé la création d'entreprise, puisque nous enregistrons à titre d'exemple dans le cadre du dispositif ANSEJ, des taux annuels des universitaires créateurs d'entreprises qui oscille entre 5 à 8%⁴ de l'ensemble des créateurs.

Tableau 01 : Evolution des taux annuels de création d'entreprises par les universitaires

	2005	2006	2007	2008
Nombre d'entreprises créées	10.549	8 645		
Nombre d'entreprises créées par des universitaires	1165	910	867	1342
Taux des entreprises créées par des universitaires				

Source : ANSEJ

La principale question qui revient à ce niveau chez les décideurs et plus particulièrement chez les gestionnaires chargés d'accompagnement à la création d'entreprise : Est-ce que cette faiblesse est due à l'inadaptation du système éducatif et principalement universitaire aux réalités économiques et sociales de notre pays. Car comme le déclare P. ALBERT⁵ : « depuis le collège jusqu'à l'université ou la très grande école, le système éducatif ne produit que des salariés ».

C'est pourquoi pour répondre à la question ci-dessus, nous avons pensé à une étude visant à détecter l'existence ou non d'une relation entre les diplômés des porteurs projets délivrés par les universités et les activités créées par ces derniers dans cadre du dispositif ANSEJ.

Ainsi, l'objet de cet article consiste à faire le test d'hypothèse suivant :

- La première hypothèse : hypothèse nulle ou H_0 - est comme son nom l'indique, une hypothèse qui postule que la relation entre les deux variables (diplôme et l'activité) est due au hasard, autrement dit qu'il n'y a pas de relation (absence de relation)
- La seconde hypothèse : l'hypothèse alternative ou H_1 - correspond habituellement à l'hypothèse de la recherche. Contrairement à l'hypothèse nulle, cette hypothèse suggère que la relation entre les deux variables (diplôme et l'activité) ne peut être attribuée au hasard, donc, il existe un lien entre les deux variables au sein de la population étudiée.

On considère une marge pour lequel le risque d'erreur est maximum, en général ce risque est fixé à 5% (seuil de signification).

1- Cadre théorique

A force de parler de l'entrepreneur, on oublie souvent que la création et la réussite d'une entreprise est redevable essentiellement à des qualités et à des traits personnelles de l'entrepreneur et principalement au savoir faire et au niveau scolaire et à la qualification des créateurs.

En effet, dans la théorie entrepreneuriale on distingue trois approches principales :

- 1- Approche comportementale
- 2- Approche déterministe
- 3- Approche processuelle

Le tableau ci-après établi par Alain FAYOLLE synthétise de manière exceptionnelle les trois approches de la recherche entrepreneuriat.

Tableau 02 : Les trois approches de la recherche en entrepreneuriat

Question principale	What (Approche comportementale)	Who / Why (Approche déterministe)	How (Approche processuelle)
Echelle du temps d'apparition	200 dernières années	Depuis le début des années 50	Depuis le début des années 90
Objet d'étude	Fonctions de l'entrepreneur	Caractéristiques personnelles, traits des individus entrepreneurs et entrepreneurs potentiels	Processus de création d'une nouvelle entreprise
Hypothèse de base	L'entrepreneur joue/ ne joue pas un rôle important dans la croissance économique	Les entrepreneurs sont différents des non entrepreneurs	Les processus entrepreneuriaux sont différents les uns des autres

Source : Alain FAYOLLE Revue du C.E.R.A.G N° 2002-32 Décembre 2002

Dans notre étude, en tant que statisticien et économètre, on s'insérera dans le cadre de l'approche déterministe.

En effet, cette approche considère l'entrepreneur comme le centre d'analyse. Elle essaye d'identifier les caractéristiques essentielles et personnelles de l'entrepreneur. L'entrepreneur est vu comme un acteur, dont il s'agit de découvrir les motivations, les caractéristiques psychologiques et les traits de personnalité, les caractéristiques sociodémographiques. L'objectif final est d'essayer d'établir un profil type d'entrepreneur répondant à des caractéristiques spécifiques et empiriquement démontrés.

Partant de ce point de vue, l'objet de notre étude peut apporter des réponses à des questionnements qui se sont posés et qui se posent souvent dans le champ entrepreneurial.

En effet, dans le cadre de cette approche, de nombreux travaux empiriques⁶ ont étudié la relation entre le niveau de scolarité des individus et la décision à devenir des créateurs d'entreprises, ainsi, selon des recherches un niveau d'étude universitaire accroîtrait les capacités managériales de l'individu ce qui probablement permettrait la réussite de l'entreprise, mais d'un autre côté, il ressort qu'un niveau universitaire offre aussi, des possibilités d'accès à des postes d'emploi dans des entreprises ou des administrations principalement publiques, ce qui aurait comme effet, un frein qui diminue la probabilité des individus détenteurs de diplômes universitaires à devenir créateurs d'entreprises.

C'est ainsi, que dans le champ entrepreneurial beaucoup d'études empiriques se sont concentrées sur l'analyse de la relation qui existe entre le niveau scolaire et la création d'entreprise et ce, à l'image des études réalisées par Evans et Jovanovic (1989), Evans et Leighon (1989), Robinson et Sexton (1994), Orser et Hogarthscott (1998), Crant (1998), Blanchflower (2001), Davidson et Honig (2003), Vaillant et Lafuente (2007) et Brixy (2008), mais rarement des études empiriques se sont intéressées à la relation qui existe entre le type de diplôme universitaire (c'est-à-dire la spécialité universitaire du créateur) et la création d'entreprise et non pas à la relation qui existe entre le niveau universitaire (qui représente à notre avis un niveau d'instruction et non une qualification) et la création d'entreprise.

En effet, il est primordial de distinguer entre les cursus universitaires qui débouchent sur un niveau d'instruction et ceux qui débouchent sur des qualifications.

Cette distinction entre le niveau d'instruction et la qualification, nous a induit à s'insérer dans une problématique tout à fait différente des travaux classiques, elle consiste à faire ressortir est-ce qu'il existe une relation entre le type de diplôme délivré par les universités algériennes et étrangères et le type d'activité créée par des porteurs de projets universitaires et ce, en prenant comme exemple les entreprises créées par les diplômés universitaires dans le cadre du dispositif ANSEJ.

2- Source des données :

Dans le cadre de cette étude, on a travaillé sur les résultats d'une enquête réalisée par moi-même au niveau de l'Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes durant la période allant du 01 Avril 2011 au 31/12/2011 et ce, dans le cadre de préparation d'une thèse doctorale ayant pour thème le passage à l'acte de création d'entreprise par les diplômés universitaires, le questionnaire est constitué de plusieurs volets et sections dont certaines concernent principalement la spécialité d'étude du créateur et le type de l'activité souhaitée.

L'échantillon de l'étude de cette enquête été constitué de l'ensemble des promoteurs diplômés de l'enseignement supérieur qui se sont présentés aux antennes de l'Agence pour déposés des dossiers de création d'entreprise.

Le champ couvert par cette enquête été constitué au départ de 1000 universitaires tiré au hasard parmi les promoteurs universitaires qui se sont présentés aux antennes de l'ANSEJ des 12 wilayas de la région centre du pays et à la fin seulement, 302 promoteurs ont accepté de répondre et de remplir le questionnaire de l'enquête.

3- Les caractéristiques de l'échantillon d'étude :

Sur un échantillon de 302 universitaires ayant procédé au passage à l'acte de création d'entreprises, on retrouve que 92,8 % des universitaires avaient entre 20 et 35 ans à la création avec prédominance de la classe d'âge entre 26 et 30 ans, alors que seulement 6,6 % avaient plus de 35 ans. En revanche seulement 0,3 % des universitaires avaient un âge moins de 20 ans.

Ces résultats sont conforme à notre avis à la réalité du pays, car généralement c'est entre 20 et 35, que les jeunes ont généralement terminé leurs études, et également c'est à cet âge que le jeune a eu une première expérience professionnelle.

Pour les 35 ans et plus, la situation est toute à fait différente, car à cet âge les jeunes ont généralement construit leurs avenir et son stable professionnellement et socialement (salaries, marie avec enfants...etc.). Donc a cet âge, il difficile pour un jeune de se lancer et de se risquer dans la création d'entreprise.

Ainsi, comme résultat on peut dire que : que le profil des jeunes universitaires créateurs de micro entreprise ont un âge qui varie entre 20 et 35 ans.

Concernant le genre, nous pouvons dire, des résultats, que les universitaires créateurs de micro entreprises dans le cadre du dispositif ANSEJ sont plutôt des hommes. Les résultats de l'enquête affiche que 66,6 % des jeunes entrepreneurs sont des hommes et 33,4 % sont des femmes.

Ces résultats, sont différentes des résultats validés par la réalité du terrain, où il est enregistré depuis 2001 au niveau de l'agence, un taux annuel de 18% de micro entreprises, qui sont initiés et portés par des jeunes femmes promotrices.

Cette différence (c'est-à-dire tendance des femmes universitaires à la création d'entreprise) est due que les femmes universitaires ont tendance à vouloir être plus indépendante pour pouvoir se consacré plus à la vie familiale.

Pour ce qui est de l'environnement familial, les résultats de l'enquête font ressortir que seulement 17,9 % des universitaires qui ont créés leurs entreprises sont issus d'une famille dont un des parents (généralement c'est le père) est entrepreneur. Alors que 82,1% des créateurs sont issus de familles qui n'ont pas de parents entrepreneurs.

Ainsi de ces résultats on peut conclure de l'absence de lien entre les antécédents familiaux en matière de tradition l'entrepreneuriale et la création d'entreprise.

Par ailleurs, une analyse plus poussée de la situation du père nous amène aux résultats suivants : Que 43 % des jeunes universitaires créateurs sont issus de famille dont le père est dans une situation d'inoccupé (retraité ou sans travail). Alors que 23,18 ont des pères occupés des postes d'ouvriers.

Donc à ce niveau la création d'entreprise par les universitaires, peut être analysé comme source d'amélioration de situation sociale et financière de la famille.

A ce niveau on peut dire que la situation du père en situation d'inoccupé ou occupant un poste d'ouvrier constitue à notre avis une motivation supplémentaire qui pousse les universitaires à la création d'entreprise, car n'ayant de réseaux sociaux leurs permettant d'accéder à des postes d'emplois dans les entreprises, administrations ou institutions étatiques.

Par ailleurs, la situation individuelle des universitaires enquêtés avant de recourir au dispositif de l'ANSEJ, fait apparaître que 45,4 % étaient dans une situation de chômeur et 34,1% étaient salariés. En effet, à ce niveau le croisement de cette variable avec le secteur d'expérience de l'individu, fait ressortir que 67,9% des universitaires ayant procédé au passage à l'acte de création d'entreprise étaient salariés dans des entreprises privées.

En effet, dans la pratique de manière générale les jeunes qui ont eu une expérience de travail généralement dans le secteur privé développent des qualifications nécessaires à l'entrepreneuriat, notamment en raison de la diversité des tâches auxquelles ils sont confrontés et, de ce fait, ils sont prédisposés à valoriser les acquis à travers la création de leur propre micro entreprise.

Par ailleurs, l'analyse des diplômes des promoteurs par type fait apparaître que 75,5% des diplômes peuvent être considérés comme des qualifications (des diplômes techniques et non un niveau académique).

Ainsi, cette analyse, nous a permis d'avoir une première idée sur les universitaires créateurs et ce, après examen séparément chaque caractéristique.

Ainsi, de manière générale, nous pouvons dire que les universitaires créateurs d'entreprise dans le cadre du dispositif ANSEJ, sont plutôt des jeunes dont l'âge varie entre 20 et 35 ans, dont le père, à généralement, un niveau d'instruction très bas et sont dans une situation précaire ou d'inoccupé.

4- Relation entre le diplôme des créateurs et l'activité souhaitée :

De l'analyse statistique, il est apparu que 75,5% des diplômes peuvent être considérés comme des qualifications (des diplômes techniques et non un niveau académique), cette distinction entre les diplômes qui peuvent être considérés comme niveau d'instruction et ceux qui sont considérés comme une qualification est importante en entrepreneuriat.

En effet, la question qui se pose à ce niveau :

Est-ce qu'il existe une relation entre les diplômes des porteurs de projets délivrés par les universités et les activités créées par ces derniers ?

L'objet de cet article consiste à essayer de répondre à cette question et à mesurer le degré de cette relation entre deux variables l'une représente la spécialité universitaire du promoteur, l'autre représente l'activité souhaitée. Il est évident que ces deux caractéristiques sont de nature qualitative. Concernant le type de diplôme nous avons enregistré 44 spécialités universitaires (voir tableau n° en annexe

ci-dessus par l'utilisation des outils statistiques et ce, à travers la réalisation du test d'hypothèse suivant :

- La première hypothèse : hypothèse nulle ou H_0 - est comme son nom l'indique, une hypothèse qui postule que la relation entre les deux variables (diplôme et l'activité) est due au hasard, autrement dit qu'il n'y a pas de relation (absence de relation)

- La seconde hypothèse : l'hypothèse alternative ou H_1 – correspond habituellement à l'hypothèse de la recherche. Contrairement à l'hypothèse nulle, cette hypothèse suggère que la relation entre les deux variables (diplôme et l'activité) ne peut être attribuée au hasard, donc, il existe un lien entre les deux variables au sein de la population étudiée.

On considère une marge pour lequel le risque d'erreur est maximum, en général ce risque est fixé à 5% (seuil de signification).

Annexes des résultats

tranche d'age

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
moins de 20	1	,3	,3	,3
20-25	77	25,5	25,5	25,8
26-30	161	53,3	53,3	79,1
31-35	43	14,2	14,2	93,4
plus de 35	20	6,6	6,6	100,0
Total	302	100,0	100,0	

genre

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
1	201	66,6	66,6	66,6
2	101	33,4	33,4	100,0
Total	302	100,0	100,0	

Type de diplôme

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
technique	228	75,5	75,5	75,5
académique	74	24,5	24,5	100,0
Total	302	100,0	100,0	

expérience professionnelle

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
oui	250	82,8	82,8	82,8
non	52	17,2	17,2	100,0
Total	302	100,0	100,0	

parent entrepreneur

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
oui	53	17,5	17,5	17,5
Valide non	249	82,5	82,5	100,0
Total	302	100,0	100,0	

situation avant la création d'entreprise

	Effectifs	Pourcentage	Pourcentage valide	Pourcentage cumulé
étudiant	62	20,5	20,5	20,5
chômeur	137	45,4	45,4	65,9
Valide salarie	103	34,1	34,1	100,0
Total	302	100,0	100,0	

Type de diplomes

1	agronomie
2	anglais
3	archéologie
4	architecture
5	automatique
6	biologie
7	chimie industrielle
8	commerce international
9	communication
10	conducteur de travaux
11	dentiste
12	droit
13	éducation sportive
14	électronique
15	environnement
16	génie civil
17	génie électrique
18	génie mécanique
19	génie pharmaceutique
20	gestion urbaine
21	histoire
22	hydraulique
23	informatique
24	ingénieur d'affaire
25	ingénieur industrielle
26	intégration des NTIC
27	lettre arabe
28	médecin
29	médecin vétérinaire

30	pharmacie
31	physique
32	physique énergétique
33	psychologie industrielle
34	sciences commerciales
35	sciences de l'éducation
36	sciences de l'information
37	sciences économiques
39	sciences politique
40	sécurité industrielle
41	sérigraphie
42	sociologie
43	traducteur
44	travaux publics

Bibliographie :

1. ANSEJ : Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes
2. Entrepreneurs
3. Voir le code des investissements de l'année 1996
4. Source ANSEJ
5. ALBERT P, "Pourquoi la France a du mal à produire des entrepreneurs", *L'Entreprise*, mars 1998, n° 150, p.94.
6. B.Schiller et P.Crewson, Entrepreneurship origins : Alongitudinal inquiry, Economic Inquiry 1997